



17 juin 2026 -16:23

Grand exercice de lutte contre la pollution pétrolière au large de Zeebruges

Le mercredi 17 juin, un important exercice de lutte contre la pollution pétrolière s'est déroulé au large de Zeebruges, en présence de la ministre de la mer du Nord Annelies Verlinden. L'objectif était de tester la manière dont la Belgique et ses partenaires réagissent en cas de pollution pétrolière grave en mer.

Selon le scénario, une vaste nappe d'hydrocarbures a été détectée à environ 7 milles nautiques (12 km) de la côte. L'objectif était de la disperser et de la récupérer rapidement avant qu'elle n'atteigne des zones naturelles vulnérables telles que le Zwin et l'embouchure de l'Escaut, et de limiter les perturbations pour les ports. Le pétrole a été remplacé par de la paille, car elle se comporte de manière similaire en mer.



Navires belges et étrangers

Au total, sept navires ont participé à l'exercice, dont des unités spécialisées belges et étrangères. Le *Arca*, un navire du Rijkswaterstaat néerlandais équipé de bras récupérateurs permettant de collecter le pétrole, était notamment présent. La Belgique a déployé le *Zeetijger* et le *Sirius*. Ces navires de Flotte (Agence des Services Maritimes et Côtiers) peuvent être équipés pour la récupération de pétrole en cas de catastrophe majeure.

L'*Interballast III* a également participé. Ce navire, à l'origine une drague aspirateur appartenant au groupe De Cloedt, est mobilisé par l'Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA) lors d'incidents majeurs en mer du Nord. Il peut lui aussi être équipé de bras récupérateurs. Sa cale est en outre chauffée afin de maintenir le pétrole récupéré à l'état liquide et permettre son transfert lorsque le navire est plein.

Importance du soutien aérien

L'avion de la garde côtière (géré par l'Institut des Sciences naturelles) ainsi que deux drones ont participé à l'exercice. En effet, le pétrole est difficilement visible depuis la passerelle d'un navire. Le soutien aérien est donc essentiel lors d'incidents majeurs en mer. Il permet de localiser la nappe d'hydrocarbures, d'en estimer la taille et l'épaisseur, et d'adapter les moyens nécessaires pour son nettoyage. En raison de problèmes techniques, l'avion de la garde côtière habituellement utilisé n'est actuellement pas disponible. Un avion de substitution a donc été mobilisé, bien qu'il ne dispose pas des mêmes capacités.



Coopération entre partenaires de la garde côtière et entre pays

L'exercice a été coordonné par le service Milieu marin du SPF Santé publique et exécuté par les partenaires de la garde côtière belge, en collaboration avec des organisations néerlandaises et européennes.

La garde côtière belge est un réseau de coopération chargé de missions en mer liées à la sécurité, à la surveillance et aux secours. 17 services publics flamands et fédéraux ainsi que le gouverneur de la Flandre-Occidentale font partie de la Garde côtière. Grâce à cette collaboration, ces missions sont assurées de manière efficace et coordonnée en mer du Nord.

L'exercice s'inscrivait dans le cadre de la *Multipurpose Maritime Operation (MMO)*, une opération maritime annuelle à grande échelle et multifonctionnelle en mer du Nord, coordonnée par l'Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA), l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEX) et l'Agence européenne de contrôle des pêches (EFCA), avec le soutien de l'Union européenne. Les États membres y collaborent étroitement autour de missions de garde-côtes telles que la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la surveillance des frontières.

Attention internationale pour la candidature BBNJ

L'exercice a été suivi par la ministre de la Justice et de la mer du Nord Annelies Verlinden, aux côtés du président du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, Dirk Ramaekers, du directeur général Environnement Pierre Kerkhofs et de l'envoyée spéciale belge pour l'océan Sophie Mirgaux Dillien. Leur présence — à bord du navire de recherche *RV Belgica* — s'inscrivait dans le cadre de la candidature belge pour accueillir le secrétariat du nouveau traité des Nations unies sur l'océan (BBNJ, *Biodiversity Beyond National Jurisdiction*). Dans ce même contexte, plusieurs diplomates étrangers ont également assisté à l'exercice.

Le traité BBNJ vise à mieux protéger et gérer de manière durable la biodiversité en haute mer, notamment grâce à la création d'aires marines protégées, à des évaluations d'impact environnemental et à des accords sur l'utilisation des ressources génétiques marines.

Annelies Verlinden, ministre de la Justice et de la mer du Nord :

« *L'océan ne s'arrête pas aux frontières, et la pollution pétrolière non plus. Cet exercice démontre à quel point la coopération est essentielle pour protéger l'océan. La Belgique investit dans le matériel, les capacités et les connaissances pour garantir une mer sûre et propre, ainsi que dans des partenariats nationaux et internationaux. Avec sa candidature pour le secrétariat du BBNJ, la Belgique souhaite mettre à profit son expertise et son rôle de trait d'union afin de mieux protéger la biodiversité en haute mer.* »



Après l'exercice : évaluation

Deux semaines après l'exercice, une évaluation sera réalisée avec l'ensemble des partenaires afin d'identifier les points forts et les axes d'amélioration. Les enseignements tirés seront intégrés dans le plan d'intervention contre les pollutions pétrolières.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 (0)2 524 99 21
+32 (0)475 93 92 71
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be

